



DOSSIER DE CANDIDATURE

SECTION SPORTIVE TENNIS DE TABLE

Amiens Sport Tennis de Table / Ecole et Collège Saint-Martin

Saison Sportive 2025 / 2026

Contacts :

Guillaume Secq

Educateur sportif Amiens Sport Tennis de Table

amiensstt.developpement@gmail.com

07 60 76 73 48

Christophe Harlé

Educateur sportif Amiens Sport Tennis de Table

astt@wanadoo.fr

06 59 15 56 52

DOSSIER DE CANDIDATURE SECTION SPORTIVE AMIENS SPORT TENNIS DE TABLE ECOLE ET COLLEGE SAINT-MARTIN



Ce dossier est destiné aux pongistes candidats à l'entrée ou au maintien dans la section sportive « tennis de table » de l'Amiens Sport Tennis de Table en partenariat avec l'établissement scolaire Saint-Martin et le comité départemental de la Somme de tennis de table.

La section sportive est une structure d'entraînement et de formation visant à favoriser et à accélérer la progression des jeunes pongistes.

La candidature à l'entrée en section sportive suppose, de la part des candidats, un engagement réel vers un double objectif, visant la progression et la réussite sportive et la préparation, au plan des études et de la formation, d'un projet professionnel futur.

Ce projet nécessitant un investissement conséquent, nous attirons l'attention des joueurs et des familles sur ses contraintes financières, organisationnelles, familiales.



Cette accession en section sportive suppose également un engagement financier. Les coûts de pension et formation envisagés pour la prochaine saison sont précisés dans ce document.

De manière générale, la présence d'un pongiste en section sportive s'envisage sur un cursus portant sur plusieurs années. Cependant, chaque année, cette présence peut être remise en cause en fonction de l'adaptation au projet et du comportement du sportif.

Dans cet esprit, il est donc obligatoire de remplir le dossier joint, soit pour une première inscription, soit pour un renouvellement d'inscription (dans ce cas ne renseigner que les éléments ayant évolué).

Souhaitant que votre enfant se réalise dans ce double projet.



La section sportive de l'Amiens Sport Tennis de Table est organisée en partenariat avec l'école primaire et le collège Saint-Martin avec possibilité d'internat pour les collégiens

Les critères de recrutement

La **section sportive**, recrute des jeunes scolarisés en primaire ou au collège, **potentiellement d'un niveau régional** sous réserve de l'examen des dossiers scolaires et médicaux.

Si peu y parviennent, tous les joueurs disposant du potentiel doivent pouvoir tenter leur chance d'accéder à l'élite.

L'enfant intègre la structure pour une année scolaire. En fin d'année, les familles sollicitent ou pas le maintien de l'enfant pour l'année suivante. Les responsables scolaires et sportifs délibèrent en s'appuyant sur l'année en cours.

Les jeunes internes doivent être aptes à vivre en collectivité, éloignés de la famille. Ils doivent être déterminés et matures pour supporter les objectifs sportifs, scolaires durant toute l'année y compris les vacances.

La décision d'intégrer la section sportive est également un choix familial. Les parents doivent accepter l'emprise du projet sportif, avec son coût, son calendrier, ses nombreux aléas... au détriment de rythme familial.

L'encadrement

Les renseignements et informations peuvent être sollicités auprès des responsables techniques :

⇒ Guillaume Secq - Educateur sportif à l'Amiens Sport TT - amiensstt.developpement@gmail.com - 07 60 76 73 48

⇒ Christophe Harlé, Educateur sportif à l'Amiens Sport TT - astt@wanadoo.fr - 06 59 15 56 52

L'entraînement annuel

La section sportive offre une organisation rarement possible en club pour une réussite scolaire et sportive.

⇒ **Les membres de la section sportive pourront être retenus en stage durant les vacances scolaires.**

⇒ **En temps scolaire, il est quotidien suivant les emplois du temps des élèves.** Suivant les contraintes d'organisation, il s'effectue :

- au collège en général pour les séances du midi,
- salle Albéric Labaume pour les séances de l'après-midi,

Le rythme et le volume d'entraînement peuvent être individualisés en fonction du profil et des caractéristiques de chaque joueur. Les projets sont individuels et ne doivent pas être comparés.

⇒ En règle générale, les élèves sont libérés en fin de matinée puis à 15h30 (ou 16h30) pour s'entraîner jusqu'à 18h.

⇒ **Les joueurs peuvent participer aux compétitions UNSS si l'établissement y participe.**

La collaboration avec le club de licenciation

⇒ Les joueurs restent licenciés dans le club avec lequel ils jouent en compétition.

⇒ Les entraîneurs des autres clubs sont associés à l'entraînement et au suivi des joueurs

⇒ **Les entraîneurs de structures peuvent imposer ou interdire la participation à certaines compétitions.**

La scolarité

Le tennis de table est une option lourde, les options scolaires se limitent à celles obligatoires. En fonction des emplois du temps, le soutien ou l'enseignement religieux ne sera pas possible.

Dans l'établissement Saint Martin,

⇒ des études surveillées ont lieu chaque soir pour les internes et, si besoin, chaque midi. En cas de difficulté, des cours de soutien peuvent être mis en place.

⇒ en 6^è, la LV1 est l'Anglais, en 5^è, la LV2 est l'Espagnol ou l'Allemand ou l'Italien ou le Chinois

Le suivi médical

Il est obligatoire et préventif (examens dentaires, cardiaques, analyses de sang, entretiens psychologue...). Les familles en sont responsables. Les prescriptions pour soins ou traumatologie sont prises en charge par les CPAM et mutuelles des familles.

Les déplacements

⇒ **Les trajets entre l'établissement scolaire et la salle d'entraînement sont généralement encadrés par un responsable sportif. Ils peuvent aussi être effectués en autonomie avec une autorisation parentale.**

⇒ Certains déplacements peuvent être effectués en véhicule.

L'échéancier du recrutement 2025

⇒ Une réunion d'information destinée aux clubs et aux familles des joueurs de la Somme sera organisée le **mercredi 26 février 2025 à 19h00** à la Maison Départementale des Sports, 2 rue Lescouvé à Amiens

⇒ Une visioconférence d'information destinée aux clubs et aux familles des joueurs extérieurs au département de la Somme sera organisée le **mardi 4 mars 2025 à 19h00**

⇒ **Une séance d'information et de visite se tiendra à l'école primaire et collège Saint Martin, 68 rue Delpech à Amiens, le vendredi 14 mars 2025 à 17h00.**

Confirmer votre présence auprès des responsables au plus tard une semaine avant la visite :

⇒ Guillaume Secq (amiensstt.developpement@gmail.com - 07 60 76 73 48) ou Christophe Harlé (astt@wanadoo.fr - 06 59 15 56 52)

Les candidatures à la section sportive seront adressées à l'Amiens Sport Tennis de Table au plus tard le lundi 31 mars 2025 à :

➤ Amiens Sport Tennis de Table – 304 rue Gauthier de Rumilly – 80000 AMIENS avec copie par mail à astt@wanadoo.fr

⇒ ***En cas de besoin, certains des candidats pourraient être convoqués à un regroupement.***

⇒ ***Une commission d'admission pourra se réunir en avril***

EVALUEZ VOTRE BUDGET 2025 - 2026

Les coûts

Les frais de scolarité, demi-pension et internat sont à la charge des familles.



CLASSES ELEMENTAIRES

CP-CE1-CE2-CM1-CM2

TARIFS ANNUELS 2025-2026

	Quotient familial			€
	A > 9000 € 720 €	B > 6000 € 550 €	C < 6000 € 360 €	
Contribution familiale				€
+ Demi-Pension 4 Jours (mercredi exclu)	990 €	925 €	885 €	€
OU Demi-Pension 5 Jours (mercredi inclus)	1 230 €	1 155 €	1 100 €	
+ Etude surveillée du soir (Forfait annuel)	135 €			€
+ Garderie du MERCREDI (Forfait annuel)	Matin 220 € Après-midi 209 €			€
+ Frais complémentaires obligatoires	Ecole Directe			5 €
+ Frais optionnels (souscription volontaire)	Cotisation APEL 22 €			€
TOTAL :				€

→ **Frais de fonctionnement versés à l'Amiens STT : 500 €**
(Pour les joueurs de l'Amiens STT, ce tarif comprend l'adhésion au club, la licence et l'inscription au critérium fédéral)

→ Les frais de stage auxquels sont convoqués les joueurs sont également à la charge des familles.



COLLEGE

6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}

TARIFS ANNUELS 2025-2026

	Quotient familial			€
	A > 9000 € 870 €	B > 6000 € 640 €	C < 6000 €* 380 €	
Contribution familiale				€
+ Demi-Pension 4 Jours (mercredi exclu)	995 €	930 €	880 €	€
OU Demi-Pension 5 Jours (mercredi inclus)	1 230 €	1 160 €	1 095 €	
+ Pension	3 865 €	3 395 €	3 120 €	€
+ Frais complémentaires obligatoires	Ecole Directe + Frais de reprographie			50 €
+ Frais optionnels (souscription volontaire)	Location d'une tablette avec option d'achat ** 175€/an			€
	+ Location d'un casier *** 25 €			€
	+ Cotisation APEL 22 €			€
TOTAL :				€

* Tarif également appliqué aux élèves boursiers sous réserve de la transmission du dernier avis d'imposition.

** Pour les élèves ayant fait le cursus de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

*** Les pensionnaires et demi-pensionnaires sont prioritaires pour la location d'un casier (règlement sur Ecole Directe)

Les aides

Chacun peut solliciter des aides variables suivant le profil du joueur et propres à chaque instance :

- les comités départementaux et les clubs peuvent être sollicités également suivant des critères spécifiques
- suivant ses possibilités budgétaires, l'Amiens Sport Tennis de Table ou le Comité départemental de la Somme de Tennis de Table peut accorder une aide matérielle (matériel, bons d'achat, vêtements), aux joueurs de la section sportive.

***Vous devez confirmer votre présence à la réunion d'information du
Vendredi 14 mars 2025 à 17h00 au collège Saint-Martin, (68 rue Delpech à Amiens)***

auprès de

Guillaume Secq (amiensstt.developpement@gmail.com - 07 60 76 73 48)

ou

Christophe Harlé (astt@wanadoo.fr - 06 59 15 56 52)

***A l'issue de cette réunion, vous ne disposerez que de quelques jours
pour retourner votre dossier de candidature.***

Vous pouvez éventuellement le retourner dès maintenant accompagné des documents demandés.

Dans tous les cas, ce dossier devra parvenir au plus tard

POUR LE 31 MARS 2025

Amiens Sport Tennis de Table - 304 rue Gauthier de Rumilly - 80000 AMIENS

avec copie par mail à astt@wanadoo.fr



DOSSIER DE CANDIDATURE A RETOURNER POUR LE **31 MARS 2025**

▶ Amiens Sport Tennis de Table
304 rue Gauthier de Rumilly
80000 AMIENS

avec copie par mail à astt@wanadoo.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE SECTION SPORTIVE Saison 2025 / 2026

(Cocher la case correspondante)

1^{ère} candidature Renouvellement (*ne remplir que NOM, Prénom et éléments ayant changé*)

ÉTAT CIVIL

NOM et Prénoms :

Date de naissance : Nationalité : Sexe :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Numéro de téléphone personnel :

Adresse mail personnelle :@.....

Parents ou tuteurs légaux :

N° tél travail de la mère : N° portable de la mère :

N° tel travail du père : N° portable du père :

Adresse mail de la mère :

Adresse mail du père :

SITUATION SPORTIVE

N° de licence :

Club saison 2024/2025 : Président :

Ligue :

Adresse :

Code Postal : Commune :

N° tél. club :

Adresse mail club :

Nom et Prénom de l'entraîneur :

Téléphone de l'entraîneur :

Adresse mail de l'entraîneur :@.....

Classement actuel :

SITUATION SCOLAIRE

(cocher la case correspondante)

Ecolier(e)

Collégien(ne)

Autre situation (à préciser) :

Modalités d'études actuelles :

Etablissement traditionnel fréquenté actuellement :

Nom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Êtes-vous boursier(e) (cocher la case correspondante) : OUI NON

Classe actuelle :

Langues pratiquées : LV1 LV2

Fait à le

Signature du candidat(e) :

Signature des parents ou tuteurs légaux :

Ce dossier et les pièces demandées devront être transmis pour le **31 mars 2025**.

Amiens Sport Tennis de Table
304 rue Gauthier de Rumilly
80000 AMIENS

avec copie par mail à astt@wanadoo.fr